

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Dûment convoquée et tenue

Au local R17

ce vingt-deuxième jour du mois de septembre 2025 à 18 h 30

Procès-verbal

Présences : Christine Lavallière, François Talbot, Anne-Claire Lanchon, Benoit Aimé, Georges-Émile Bourgault, François Théberge, Olivier Goix, Nicolas Matte, François Lebel, Gabrielle Saint-Martin, Noah Galssco, Antoine Pellerin, Koudjo Lébénè Gnagamago, Mansamesso Edjamtoli.

1. Mot de bienvenue

M. François Talbot, président sortant du conseil d'établissement, se présente et présente l'équipe de direction. Celle-ci en profite pour présenter aux parents présents les différents dossiers sur lesquels le conseil d'établissement compte se pencher en plus des dossiers courants : la mise en œuvre du projet éducatif, la revitalisation de la cour d'école arrière, ainsi que la circulation aux abords de l'école.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Il est proposé par M. Benoît Aimé et secondé par M. François Théberge d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant un point de varia.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 septembre 2024

Il est proposé par Mme Anne-Claire Lanchon et secondé par M. François Théberge d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 septembre 2024.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

4. Rapport d'activités du conseil d'établissement, par M. François Talbot, président sortant.

M. François Talbot présente le *Rapport annuel des activités du conseil d'établissement*.

5. Explications sur la composition et les fonctions

5.1 Du conseil d'établissement

M. François Talbot fournit quelques explications sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement. Les représentants des parents et les membres du personnel sont au nombre de cinq chacun. Le conseil d'établissement nomme aussi deux membres de la communauté. Il y a entre 5 et 7 rencontres par année.

Il souligne aussi la qualité des discussions lors des rencontres.

5.2 Du comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale

Mme Christine Lavallière informe l'assemblée de la composition et des fonctions du Comité de parents du centre de services scolaire. Le comité est composé d'un représentant de chaque école. Le comité de parents a pour fonction de donner son avis sur certains sujets.

5.3 De l'organisme de participation des parents (OPP)

Mme Anne-Claire Lanchon informe l'assemblée du rôle de l'organisme de participation des parents dans l'école et de son grand besoin de parents bénévoles.

6 Élections au conseil d'établissement

6.1 Nomination d'un président d'élection

M. François Talbot se propose pour agir à titre de président d'élection. M. Noah Glassco appuie cette proposition, M. Nicolas Matte seconde.

6.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

M. François Talbot propose que Mme Mélanie Dubois agisse à titre de secrétaire d'élections.

6.3 Nomination de deux scrutateurs :

M. François Talbot propose que Mme Josée Thiboutot et Mme Sonia Lachance soient nommées afin d'agir à titre de scrutatrices d'élections.

6.4 Procédure pour la mise en candidature :

M. François Talbot, président d'élection, explique la procédure pour la mise en candidature en faisant part à l'assemblée des points suivants :

- a) Le président d'élections procède à l'appel des candidatures au poste de représentant des parents au conseil d'établissement;
- b) Chaque candidat peut se proposer ou être proposé par un membre habile à voter;
- c) Sur proposition d'un membre, adoptée à la majorité, la période de candidature est close;
- d) Le président d'élections demande à chacune des personnes proposées, en débutant par la dernière, si elle accepte de poser sa candidature;
- e) Si le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre de postes à combler, les personnes sont déclarées élues;
- f) S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, on procède au vote;
- g) Le vote est secret;
- h) Le président invite les candidats, tour à tour, à s'adresser à l'assemblée afin de faire connaître leur motivation;
- i) Le secrétaire d'élections et les scrutateurs distribuent les bulletins de vote aux membres habiles à voter;
- j) Les membres inscrivent sur le bulletin de vote les noms de 2 personnes;
- k) Les 2 personnes ayant reçu le plus grand nombre de votes sont déclarées élues;
- l) En cas d'égalité entre 2 candidats, le vote est repris pour les candidats concernés.

La même procédure sera exécutée pour nommer les parents substitués au conseil d'établissement.

6.5 Postes à pourvoir au conseil d'établissement :

M. François Talbot, président d'élection, présente les postes à combler au conseil d'établissement :

Poste 1, poste de M. François Talbot, mandat de deux ans
Poste 2, poste de Mme Christine Lavallière, mandat de deux ans

6.6 Élections des parents au conseil d'établissement

Pour effectuer le mandat aux deux postes :

- M. Antoine Pellerin propose Mme Anne-Claire Lanchon
- M. Georges-Émile Bourgault propose Mme Christine Lavallière
- M. François Lebel se propose
- M. Noah Glassco propose M. Nicolas Matte
- M. Noah Glassco se propose

Le président d'élections demande à chacun des candidats s'ils sont d'accord pour poser leur candidature.

M. Nicolas Matte refuse, tous les autres candidats sont d'accord.

Comme il y a cinq personnes intéressées et qu'il y a deux postes à combler, nous procédons au vote.

M. Noah Glassco et Mme Christine Lavallière sont élus.

M. François Talbot procède maintenant à la mise en candidature pour les postes de substituts.

- M. Georges-Émile Bourgault propose Mme Anne-Claire Lanchon
- M. Antoine Pellerin propose M. François Lebel
- Mme Christine Lavallière propose M. François Théberge
- M. Nicolas Matte propose M. Antoine Pellerin
- Mme Gabrielle Saint-Martin se propose

Le président d'élections demande à chacun des candidats s'ils sont d'accord pour poser leur candidature.

M. Antoine Pellerin refuse, tous les autres candidats sont d'accord.

Comme nous devons établir un ordre d'appel en cas de démission d'un membre du conseil d'établissement, nous procédons au vote.

Premier substitut : Mme Gabrielle Saint-Martin

Deuxième substitut : M. François Lebel

Troisième substitut : M. François Théberge

Quatrième substitut : Mme Anne-Claire Lanchon

7 Comité de parents

7.1 Présentation de la représentante sortante (Mme Christine Lavallière)

Mme Christine Lavallière explique le rôle du membre parent au comité de parent du centre de services scolaire. Elle souhaite partager le mandat avec un autre membre.

7.2 Élection du représentant ou de la représentante et de son substitut

M. François Talbot propose Mme Christine Lavallière pour représenter l'école Anne-Hébert au comité de parents du centre de services scolaire.

M. Noah Glassco se propose à titre de substitut.

8 Organisme de Participation des Parents (L'OPP).

8.1 Présentation des membres

Monsieur François Talbot présente Mme Anne-Claire Lanchon, représentante de l'OPP.

8.2 Rapport de la représentante sortante

Mme Anne-Claire Lanchon informe l'assemblée des activités réalisées comme les collations spéciales du jeudi, les corvées de l'automne et du printemps, le corridor hanté qui a été un succès, le rallye des livres, etc.

8.3 Projets et besoin de bénévoles pour l'année à venir

M. François Talbot mentionne que l'OPP a toujours besoin de parents bénévoles tout au long de l'année. Un sondage d'intérêts sera transmis par le biais de l'info-parents.

8.4 Reconduite et postes à combler

M. François Thérberge propose que Mme Anne-Claire Lanchon représente l'OPP pour la prochaine année, M. Noah Glassco appuie.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

9. Varia

- M. Georges-Émilie propose une motion de remerciement pour le président sortant, M. François Talbot. M. François Thérberge seconde.

- Considérant la vocation communautaire, M. Antoine Pellerin souligne l'importance pour les enfants du quartier et les parents d'avoir accès à la cour de l'école les soirs et les fins de semaine.
- M. Antoine Pellerin souligne la richesse et l'importance de l'assemblée générale des parents. Il mentionne qu'il faudrait davantage mettre en valeur cette rencontre et réfléchir à des moyens qui permettraient à plus de parents d'être présents comme par exemple d'informer de la durée de la rencontre, d'offrir le service de garde, etc.
- M. Antoine Pellerin demande à la direction s'il y a des représentations au gouvernement concernant la mixité des élèves à l'école Anne-Hébert.

10. Levée de l'assemblée

Les sujets prévus à l'ordre du jour ayant tous été abordés, la levée de l'assemblée est demandée à 19h25.